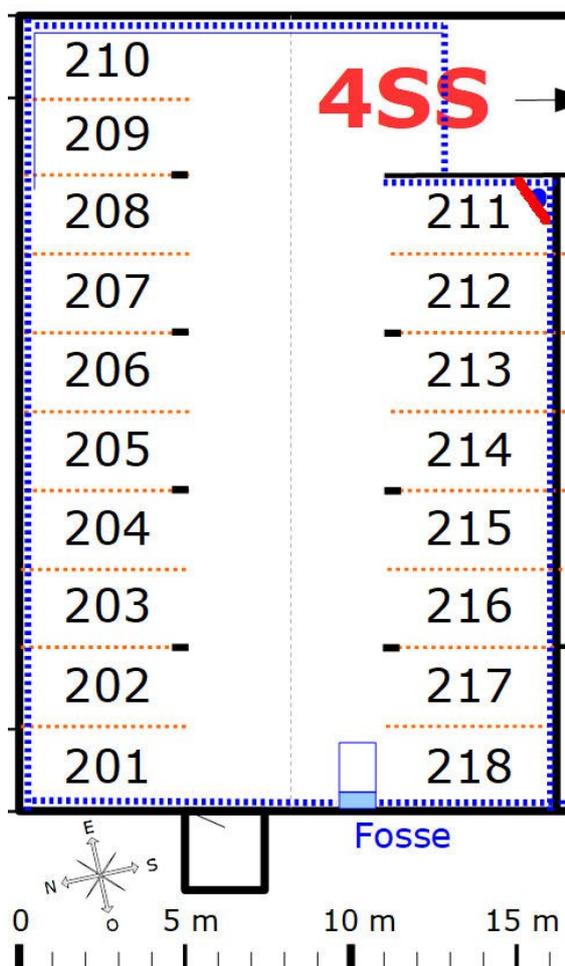


## Cahier des charges

### Prévention des inondations au 4<sup>ème</sup> sous-sol du garage

Les travaux à réaliser ont pour objet la prévention et la réduction des inondations actuelles au 4<sup>ème</sup> sous-sol du garage de la résidence Chantereines, sise aux 16 et 18 de la rue des Chantereines à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

#### 1. Contexte



Des défauts de raccordement des évacuations des eaux de pluie et probablement quelques infiltrations provoquent des inondations au dernier sous-sol du garage.

Des aménagements ont été réalisés pour éviter les inondations, mais, pour cause de vétusté et de défauts d'entretien, ils doivent être à nouveau adapter.

Tout le quatrième sous-sol est entouré d'une rigole conduisant les eaux collectées vers une fosse dans laquelle sont plongées deux pompes de relevage. La rigole Est et celle au droit des places 209 et 210 ont un bord externe relevé.

Les eaux de surface descendent par une canalisation coupée dans l'angle Sud-est (place 211).

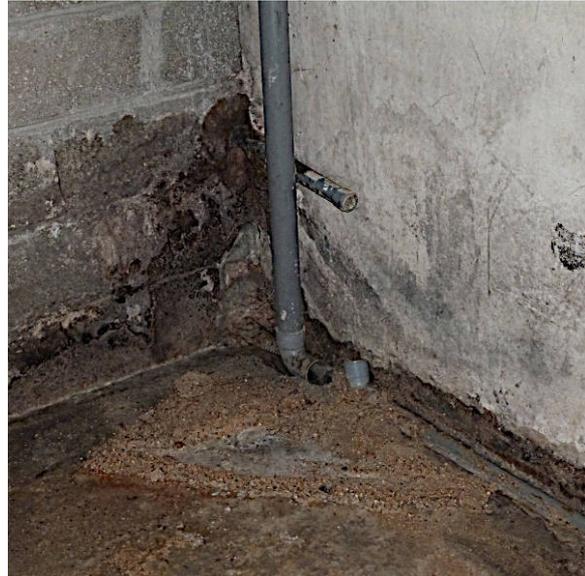
Un tuyau sans objet occupe la rigole Sud.

Le tableau électrique des pompes n'alimente plus l'une d'elle.

Les rigoles et la fosse sont partiellement encombrées ou obstruées. Le bord externe des rigoles est parfois abimé, laissant l'eau se répandre sur le sol.



Sud



Angle Sud-est



Nord



Fosse de relevage



Tableau électrique

## 2. Travaux à réaliser

---

### 2.1. Curage des rigoles

- Enlever le tuyau dans la rigole Sud ;
- Curer soigneusement toutes les rigoles.

### 2.2. Consolidation des rigoles

- Renforcer la bordure des rigoles, chaque fois que nécessaire pour contenir l'eau.

### 2.3. Prolongation de la descente des eaux de pluie

- Dans l'angle Sud-est (place 211), prolonger la canalisation horizontale jusqu'à la rigole Sud.

### 2.4. Cloisonnement de l'angle Sud-est

- Construire un muret de 10 cm de haut entre les rigoles, à 60 cm de part et d'autre de l'angle (trait rouge sur le plan) ;
- Boucher la rigole Est au droit de ce muret.

### 2.5. Curage de la fosse de relevage

- Curer complètement la fosse.

### 2.6. Remise en état du tableau électrique

- Changer le disjoncteur défectueux ;
- À l'extérieur du coffret, ajouter deux voyants indiquant l'alimentation des pompes ;
- Si nécessaire, remplacer le coffret.

### 2.7. Vérification et remise en route de la deuxième pompe

- Vérifier la deuxième pompe ;
- Si nécessaire, la remplacer.

## 3. Visites préalables et renseignements complémentaires

---

Tous renseignements complémentaires et demandes de visite des lieux peuvent être demandés :

- par messagerie en écrivant à **consultation@1618ch.fr**
- par téléphone auprès
  - de Jean-Christophe Miel au 06 63 02 54 33
  - ou de Christian Paquet au 06 01 76 56 43.

## 4. Remise et présentation des offres

---

Le présent document est accessible sur le site internet du conseil syndical à l'adresse :

<https://1618ch.fr/travaux/consultations>

### 4.1. Dossier de réponse

Le dossier de réponse comprendra :

- un bordereau des prix détaillé ;
- facultativement, une description des travaux envisagés.

### 4.2. Envoi du dossier

Le dossier est à envoyer par message ayant pour objet « Résidence Chantereines – Proposition Inondations garage 2024 » :

- au syndic à l'adresse **assistance@homeland.immo**
- et au conseil syndical à l'adresse **consultation@1618ch.fr**

o – o – o – o